

**COMPTE RENDU DE LA REUNION PLENIERE
DU CONSEIL DE QUARTIER**
Centre Ville
DU 22 novembre 2011 à la bibliothèque R . Desnos

Présents collectif : Kilani Benmebarek, Lynda Camus, Adeline Cerutti, Patrice Cieutat,
Nicole Georget, Juliette Labaille, Edouard Pascal, Guy Perinelli, Hervé Rique, Annick
Aboubounelle

Présents municipalité : Sylvie Baste, Jérôme Pillon

Présents habitants : Une trentaine de personnes

Ordre du jour :

- 1 . Organisation de la séance et présentation du collectif du conseil de quartier Centre ville
- 2 : Création et organisation du conseil de quartier Centre ville
- 3 : Bilan d 'étape des 5 commissions thématiques
- 4 : Et après ?

1. Organisation de la séance et présentation du collectif du conseil de quartier Centre ville

La séance est animée par Patrice ainsi que les autres membres du collectif, le secrétariat est assuré par Lynda. Un powerpoint sert de support à la réunion.

Après s'être présentés, les membres du collectif commentent le plan du quartier Centre ville de Montreuil. Une habitante s'étonne que l'antenne de quartier du 35, rue Gaston Lauriau figure hors plan.

Cette situation s'explique par le rôle de l'antenne de quartier, exposé par Jérôme Pillon, responsable de cette antenne. Cette structure comprend 3 quartiers (Solidarité/Carnot, Jean Moulin/Beaumonts et Centre ville). Jérôme PILLON profite de cette occasion pour présenter les missions de l'antenne de quartier, et pour préciser que les deux élues du quartier Centre ville (Denise NZAKOU et Anne-Marie HEUGAS) qui n'ont pas pu être présentes ce soir, apportent leur soutien aux projets portés par le conseil de quartier.

L'antenne de quartier organisera plusieurs animations sur le thème de Noël (décoration des sapins du secteur, notamment au square papa poule, repas le 17 décembre à la cité de l'Espoir...). Sylvie Baste présente ses attributions à la mission citoyenneté de la ville, et son action en soutien des conseils de quartier de la ville.

2. Création et organisation du conseil de quartier Centre ville

Après un bref rappel du fonctionnement des conseils de quartier à Montreuil, Annick explique son parcours. Arrivée à Montreuil il y a deux ans, elle a regretté l'absence de conseil de quartier dans le Centre ville. Elle est venue assister à la première réunion plénière du conseil de quartier le 17 mai dernier, et à cette occasion elle a laissé ses coordonnées. Depuis, elle a rejoint le collectif et participe aux réunions tous les mois.

Il est rappelé que les membres du collectif sont de simples habitants du quartier et non des élus ou des agents municipaux. Ils animent bénévolement le conseil de quartier.

3. Bilan d'étape des 5 commissions thématiques

Suite à la réunion plénière du 17 mai dernier, les projets évoqués par les participants ont été listés et sont repris dans 5 commissions, qui mettent ces projets à l'étude.

Une intervenante souhaite évoquer la problématique des antennes relais, puisqu'une de ces antennes a été installée en face de chez elle. Habitant le quartier Solidarité/Carnot, le conseil de ce quartier est plus à même de trouver une solution à ce problème. A cette occasion, il est rappelé que les habitants peuvent venir travailler en commission sur toute sorte de problématique.

Les projets élaborés en commission peuvent être financés dans le cadre des enveloppes participatives, sauf la commission "communication" en raison de sa mission particulière. Les 4 autres commissions sont présentées successivement par les membres du collectif :

- Commission "transport et circulation" (Guy)

Un recensement des problèmes de circulation en Centre ville est exposé à l'aide de photos. Il est relevé un manque d'accessibilité des trottoirs pour les handicapés, des infrastructures insuffisantes au regard de la densification du quartier, un problème de sécurité autour des écoles, et des difficultés dans les zones de rencontre (par exemple, rue Pépin ou rue de l'Eglise). Il s'agit des rues où la vitesse est limitée à 20 km/h pour éviter tout accident grave entre les voitures et/ou les cyclistes et/ou les piétons. Force est de constater que la limitation de la circulation des voitures en Centre ville planifiée ces dernières années n'a pas résolu tous les problèmes.

Cet état des lieux demande une réflexion collective, de nombreuses discussions et nécessitera un travail conséquent à accomplir.

Déjà, une première rencontre a été effectuée avec les services de l'urbanisme et certains élus. Les problèmes de circulation étant complexes, il faudra impliquer de nombreux acteurs tels que la RATP ou le commissariat (vitesse, sirènes, nuisances sonores dues au passage des bus ...).

Un intervenant souhaite connaître les nouveaux emplacements des bus devant le projet immobilier de l'îlot Wilson ? A ce jour, le conseil de quartier ne dispose pas de cette information.

Un autre intervenant, membre du conseil de quartier Jean Moulin/Beaumonts précise que suite à un décès devant le collège Jean Moulin, l'avenue Jean Moulin (départementale) passerait en zone 30 afin d'éviter tout autre accident. Un collectif interquartier s'était créé sur les problématiques de circulation, avant de devenir l'association AMUTC, engageant une réflexion sur des projets de circulation communs à plusieurs quartiers. Par exemple, le projet de prolonger les lignes de bus du Centre ville signifierait moins d'arrêts donc moins de nuisances pour les riverains. La municipalité envisagerait d'éclater les arrêts de bus autour du métro Mairie de Montreuil en 3 terminaux.

Cependant placer tout Montreuil en zone 30 n'est pas réalisable d'après les élus, mais quelles sont les autres solutions ?

- Commission "environnement et cadre de vie" (Sylvie)

Après la réunion plénière du 17 mai 2011 de nombreux petits soucis de propreté ont été relevés par les habitants. Un arpentage des rues du Centre ville a été réalisé.

Le parking "sauvage" du commissariat pourrait être réapproprié par les habitants et transformé en jardin.

La rue de Vitry pourrait être aménagée dans la mesure où sa grande largeur permet l'installation de bancs publics. Un intervenant, habitant cette rue s'oppose à ce projet en raison des nuisances qu'il

pourrait générer. Il est rappelé que les projets présentés constituent seulement des pistes loin d'être finalisées et que les habitants sont invités à participer aux réunions.

Le bâtiment du COS doit être supprimé et la place végétalisée agrandie.

Le parking de la mairie pourrait devenir un espace vert ou un boulodrome permettant aux riverains de pratiquer la pétanque.

Les problèmes de propreté du square de l'église sont particulièrement criants, faute de riverains.

- Commission "aménagement et habitat" (Edouard)

Le nouveau PLU de la ville est présenté, autorisant des hauteurs de construction plus grandes qu'auparavant. Le Centre ville est particulièrement concerné, au vu des nombreux projets immobiliers qui y ont été lancés.

Il a été remarqué qu'un permis de construire modificatif (en cours de travaux) peut permettre de rajouter des étages à un immeuble en construction (par exemple, le nouvel immeuble édifié près du Nouveau théâtre de Montreuil devait initialement avoir moins d'étages). Aussi les riverains se doivent d'être vigilants dès l'affichage du permis de construire, puisque tout recours en référé doit être déposé sous un délai de deux mois. A noter, les permis de construire sont instruits par les services de l'urbanisme de la ville, et peuvent être affichés avec retard.

Le conseil de quartier permet d'informer les habitants sur ces questions et peut interpeler les élus, ce qui a plus de poids qu'une action personnelle.

Un intervenant, membre de l'association Assquavie, indique que le principal inconvénient du projet de l'îlot 104 est la diminution des espaces verts.

Le projet îlot de l'église vise à construire des bâtiments jusqu'à R+7, densifiant à outrance le quartier au détriment de l'espace de vie des riverains, sans que les infrastructures nécessaires (stationnement, circulation, écoles...) ne soient prévues. De plus les immeubles prévus sur le côté sud de la rue de l'Eglise seront plus hauts que leurs vis-à-vis du nord, les privant de vue et de lumière. L'association pour la défense de l'îlot de l'église a donc été créée suite à ce projet, pour demander la diminution de la hauteur des immeubles. En ce sens, une pétition réunissant 140 signatures a été remise à M. MOSMANT, adjoint à l'urbanisme de la ville.

- Commission "vivre ensemble et initiatives diverses" (Adeline)

Un premier recensement des initiatives a été réalisé. Le repas de quartier place de la Mairie (photos et animation) a été organisé par le conseil de quartier.

Les propositions suivantes sont présentées : travail sur l'identité du quartier, participation aux 3 brocantes du quartier (animations festives), journées d'animation (12 mai, journée sans voiture par exemple), repas de quartier, fête de la musique.

Tous ces projets nécessiteront un travail de longue haleine, c'est pourquoi les habitants sont invités s'ils le souhaitent à s'impliquer, et peut-être aussi les associations.

Une intervenante indique qu'une manifestation festive (quartier libre) a été mise en place dans le Bas Montreuil.

4. Et après ?

Un moment de convivialité sera prévu lors de la prochaine réunion du conseil de quartier Centre ville, à laquelle les habitants sont invités à participer.

Une intervenante demande comment créer un collectif. Cette structure, non réglementée, est facile à créer, mais souvent la constitution d'une association s'avère nécessaire pour approfondir l'action menée.

Les comptes-rendus des réunions du conseil de quartier sont disponibles en version dématérialisée sur le site de la municipalité, et en version papier à l'antenne de quartier. Les participants ont la possibilité de laisser leur adresse de messagerie afin d'être informé de l'activité du conseil de quartier (comptes-rendus, date des réunions plénières...), ou d'envoyer un courriel à l'adresse de messagerie du conseil de quartier afin d'être intégré dans la liste de diffusion.

Prochaine réunion du collectif du conseil de quartier Centre ville : le mardi 6 décembre à 20H30.

Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et nous nous engageons à les publier